



# NOTE D'INFORMATIONS

Es wurd bekànt gmàcht!



## Mairie de BOESENBIESEN

22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN

Tél. 03 88 85 30 81

Mail : [communedeboesenbiesen@wanadoo.fr](mailto:communedeboesenbiesen@wanadoo.fr)

Site web : [www.boesenbiesen.fr](http://www.boesenbiesen.fr)

 Mairie de BOESENBIESEN

### Horaires d'ouverture :

Lundi 17h à 19h  
Mercredi 08h à 09h  
Jeudi 16h à 18h



## ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le bureau de vote sera ouvert les dimanches 10 et 24 AVRIL 2022 de 8h à 19h.

A cet effet, de nouvelles cartes électorales vous seront distribuées au courant de la semaine.

Vous ne pouvez pas vous déplacer aux urnes ? Donnez votre procuration en vous rendant sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et laissez vous guider.



## RAI DE MARCKOLSHEIM

Nouveau site internet pour le RAI du Ried de Marckolsheim : Sur le site [www.rai-ccrm.fr](http://www.rai-ccrm.fr), vous trouverez tous les programmes et tous les documents d'inscription sont téléchargeables dans la rubrique « LOISIRS ».

Vous y trouverez notamment le programme des vacances de printemps.

## CHASSE AUX OEUF S LE 24/04

Cette année, le CLUB des JEUNES s'associe à l'association Espace Enfants du Grand Ried pour l'organisation de la chasse aux œufs.

Elle aura lieu dimanche 24 avril 2022 de 14h à 17h au nouvel abri communal.

Pour les enfants de Bøesenbiesen, les frais d'inscription de 2€ sont pris en charge par le Club des Jeunes.

Les habitants du village qui le souhaitent sont également invités à y passer un moment convivial autour d'un café et gâteaux.



## D'r Güller / d'Giller

A güata Guller rourd salta falt



## Les foulées du sourire : Action de prévention et de sensibilisation le 08 avril 2022

Proches, professionnels, victimes, ou simplement en quête d'information, concerné(e) de près ou de loin par le phénomène des violences conjugales, vous aimeriez comprendre mais surtout savoir ce qu'il est possible de faire pour s'en sortir ou apporter son aide ?

L'association vous propose un temps de prévention et de sensibilisation dans la bienveillance et le non-jugement. Seront présents : travailleur social, psychologue, avocate, ...

Entrée gratuite, sur inscription obligatoire via : [evenement@lesfouleesdusourire.com](mailto:evenement@lesfouleesdusourire.com) ou 07.71.87.24.23



### RAPPEL INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Si votre enfant est né en 2019 ou si vous êtes nouveaux arrivants, pensez à l'inscrire pour l'entrée à l'école en septembre 2022. Présentez-vous en mairie aux heures d'ouverture, avant le 30 avril 2022, muni d'une copie du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, des copies des pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant.



## Le Coq

Le bon coq n'est jamais gros



### SOIREE JEUX LUDO'RIED

Chaque 2ème vendredi du mois à 20h à la Ludo'Ried (dans le local du Club des Jeunes) se déroule une soirée jeux ouverte à tous. N'hésitez pas à pousser la porte de la ludothèque !

Prochaine le 08.04.2022 à 20h !



### PERMANENCE DE MEDIATION FAMILIALE

Le RAI vous propose une permanence de Médiation Familiale dans ses locaux 25 rue des artisans à SUNDHOUSE, tous les mardis par Madame Sabah BENSAD, médiatrice familiale. Elle est joignable au 07.49.32.08.06 pour prendre rdv ou simplement pour un entretien d'information.

## MERCI !

La commune tient à remercier l'ensemble des habitants pour leur générosité lors des collectes en faveur du peuple ukrainien. Nous avons la certitude que la première collecte a été acheminée jusqu'en Ukraine. Les deux dernières collectes sont pour le moment stockées à la commune et seront utilisées en priorité pour les familles hébergées en France.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BOESENBIESEN vous remercie également pour votre participation à leur apéro caritatif qui leur permet de reverser la belle somme de 750€ à la Protection Civile.

Enfin un merci aux personnes qui ont participé au Oschterputz samedi 26 mars dernier et à toutes celles, qui au long de l'année, ramassent les déchets qu'ils trouvent sur leur chemin de promenade.



## MERDE ! Y'EN A MARRE DES CROTTES DE CHIEN

De plus en plus d'habitants se plaignent en mairie des déjections canines trouvées dans le village mais aussi le long du fossé et de la présence de chiens errants dans le village.

Les propriétaires sont tenus de ramasser les crottes à tout endroit (route, chemin, fossé, etc...) et de tenir les chiens en laisse.



**LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC**

Nous vous rappelons également que la divagation des chiens est interdite.

Pour rappel : Pour les déjections canines, le propriétaire du chien encourt une amende de 35€, qui pourrait aller jusqu'à 450€.

Veillez à rester maître de votre animal !

Nous comptons sur votre civisme !

